

1. Assurer la sécurité de nos collaborateurs

- Garantir un milieu de travail sûr et de bonnes conditions de travail pour tous
- Suivre les règles indispensables à la sécurité de chacun (garder nos lieux de travail libres d'alcool et de drogues, porter en tout temps l'équipement de protection individuel exigé,...)



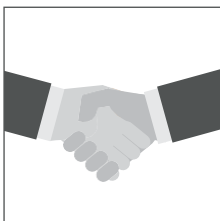
2. Traiter les autres avec respect et dignité

- Comprendre et apprécier l'importance de la diversité et de l'inclusion
- Favoriser un environnement de travail libre de comportements choquants, insultants, hostiles ou intimidants



3. Protéger l'environnement

- Réduire nos émissions, préserver l'énergie et les autres ressources, réutiliser ou recycler les produits dérivés



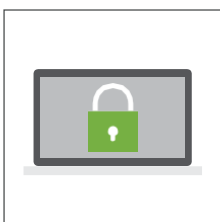
4. Mener les affaires avec intégrité et uniquement au profit de la société

- S'abstenir de tout comportement qui nuirait à la réputation de l'entreprise
- Éviter toute situation où l'acceptation d'un cadeau serait inappropriée



5. Mener nos activités de manière licite et équitable

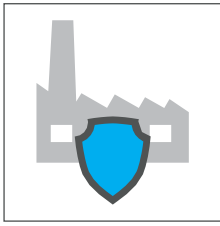
- Respecter les lois et règlements nationales et internationales
- Fournir seulement des informations honnêtes et exactes quant aux produits ou services
- Prohiber le travail d'enfant ou le travail forcé



6. Garantir la sécurité des données et la protection de la vie privée

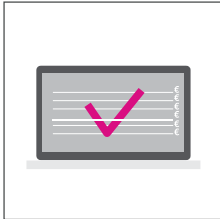
- Préserver et protéger tous les renseignements personnels dont nous disposons
- Ne pas utiliser des informations confidentielles à l'extérieur de nos responsabilités ou pour un bénéfice personnel





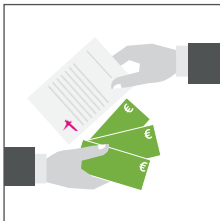
7. Protéger et utiliser convenablement les biens de l'entreprise

- Utiliser les biens de la société efficacement et seulement à des fins d'activités légitimes
- Respecter la propriété industrielle et intellectuelle ainsi que les droits des marques de commerce



8. Lutter de manière active contre la fraude et le blanchiment d'argent

- Maintenir une structure conforme de processus et de procédures qui contrôle l'efficacité de nos activités de comptabilité et d'information financière
- Exécuter nos responsabilités en conformité avec les contrôles internes et externes de l'entreprise



9. Prévenir toute forme de corruption active ou passive

- Respecter les législations qui prohibent la corruption active et passive et les législations relatives au financement des activités politiques

